

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART</b>			
<b>Sujet</b>	Session 2020	Durée : 2 h	Coefficient : 2,5
Épreuve : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE			

**Le candidat ou la candidate traite obligatoirement les trois parties : histoire, enseignement moral et civique et géographie.**

**Pour les première et troisième parties, le candidat ou la candidate a le choix entre deux sujets.**

Ce sujet comporte une annexe en page 12 à remettre avec la copie si le sujet 2 est choisi dans la première partie.

	<b>Pages</b>
<p align="center"><b>Première partie</b></p> <p align="center"><b>Histoire (sujets d'étude)</b></p> <p align="center"><b>9 points</b></p>	<p align="center">2/12</p> <p align="center">et</p> <p align="center">3/12</p> <p align="center">et annexe en page 12/12</p>
<p align="center"><b>Deuxième partie</b></p> <p align="center"><b>Enseignement moral et civique (thèmes)</b></p> <p align="center"><b>4 points</b></p>	<p align="center">4/12</p> <p align="center">à</p> <p align="center">6/12</p>
<p align="center"><b>Troisième partie</b></p> <p align="center"><b>Géographie (situations)</b></p> <p align="center"><b>7 points</b></p>	<p align="center">7/12</p> <p align="center">à</p> <p align="center">11/12</p>

Ce sujet comporte 12 pages numérotées de 1/12 à 12/12.

Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef ou à la cheffe de salle.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art - Toutes spécialités	
Épreuve E5/E7 : Histoire – Géographie - Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : <b>NC 20SN-FHG HGEC 1</b>	Page 1 sur 12

## Première partie : Histoire

(Sujets d'étude)

Le candidat ou la candidate a le choix entre les deux sujets suivants.

### **Sujet 1 : la décolonisation et la construction de nouveaux États : Inde, Algérie**

*Repérer dans le temps et dans l'espace*

**(3 points)**

1) Recopiez et complétez le tableau ci-dessous en associant l'événement à l'année qui lui convient : 1930, 1947, 1948, 1954, 1955, 1962.

Événements	Années
attentats dits « de la Toussaint Rouge »	
marche du sel	
accords d'Évian et indépendance de l'Algérie	
conférence de Bandung	
mort de Gandhi	
indépendance et partition de l'Inde	

*Mettre en œuvre les démarches et les connaissances*

**(6 points)**

2) Justifiez les deux affirmations suivantes :

- a) Le contexte international de l'après-Seconde Guerre mondiale est favorable à la décolonisation de l'Inde et de l'Algérie.
- b) La décolonisation en Inde et en Algérie donne lieu à des violences.

3) Présentez les choix politiques et économiques de l'Inde ou de l'Algérie au lendemain de leur indépendance.

**OU**

### **Sujet 2 : le monde depuis le tournant des années 1990**

*Repérer dans le temps et dans l'espace*

**(3 points)**

1) Sur l'annexe en page 12, complétez les informations manquantes sous les unes de presse.

*Mettre en œuvre les démarches et les connaissances*

**(6 points)**

2) Présentez l'effondrement du modèle soviétique à la fin des années 1980 et au début des années 1990 (événements, territoires concernés, acteurs).

3) Justifiez les affirmations suivantes :

- a) Les États-Unis jouent un rôle important dans les relations internationales au cours des années 1990.
- b) Le monde est marqué par plusieurs crises depuis le tournant des années 1990.

## Deuxième partie : Enseignement moral et civique (Thèmes)

### Compétences évaluées :

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu.
- Mobiliser les connaissances exigibles.
- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

### Thème : Biologie, éthique, société et environnement

#### Document 1 : « Soldes : consommer, c'est aussi polluer »

Peut-on promouvoir les soldes et défendre l'environnement ? Un dilemme pour le gouvernement qui compte sur cette période pour relancer l'économie sans se soucier de l'impact écologique du *fast fashion*, des vêtements achetés aussitôt oubliés.

« Soldes sous tension », « Soldes de l'extrême », « Soldes de l'enfer », il y a comme une petite pression autour des soldes d'hiver qui commencent mercredi 9 janvier dans tout le pays. On sent que la bataille de la petite veste mimi a commencé. Pourtant si participer aux soldes, c'est contribuer à l'économie française, c'est aussi contribuer à la pollution française. En effet, on appelle ça le *fast fashion*, acheter des vêtements sans arrêt, recommencer quelques semaines voire quelques mois après. Ce n'est pas très bon pour la planète et se prendre une avalanche de vêtements en ouvrant son placard pour mettre toujours la même chemise, c'est un peu déprimant. D'après l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la mode émet chaque année 1,2 milliard de tonnes de gaz à effet de serre, soit davantage que les vols internationaux et le trafic maritime réunis et ce n'est pas parce qu'il y a un panda sur le pull que vous achetez que vous protégerez davantage l'environnement.

#### La mode, polluant de l'eau

La mode est le troisième secteur le plus polluant du monde, derrière l'énergie et l'alimentation, avec un impact chiffré à 10 % des émissions totales de CO<sub>2</sub>. Il y a les transports, il y a les matières, il y a également l'eau, une surconsommation ainsi qu'une pollution des cours d'eau. Ceux de la Chine, en particulier, sont pollués par les produits chimiques utilisés par l'industrie textile [...].

L'époque est étrange. Les Français se mobilisent comme jamais pour signer « l'affaire du siècle », la pétition en faveur d'une action en justice contre l'État, pour non-respect de ses engagements dans la lutte contre le dérèglement climatique<sup>1</sup>. Plus de 1,9 million de signataires, mais ils le font habillés en Zara, Gap ou H&M, des vêtements polluants. [...]

Source : Jean-Mathieu Pernin, « Vous en parlerez aujourd'hui. Soldes : consommer, c'est aussi polluer », le 9 janvier 2019, [www.franceinfo.fr](http://www.franceinfo.fr) (consulté le 16 octobre 2019).

<sup>1</sup> « L'affaire du siècle » est une pétition en ligne lancée en décembre 2018 par quatre associations de protection de l'environnement et de solidarité internationale (Notre affaire à tous, la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, Oxfam France et Greenpeace France).

## Document 2 : « Le grand tabou de la surconsommation »

Alors que la « lutte contre l'obsolescence programmée<sup>1</sup> » a été plébiscitée par les Français qui se sont exprimés lors du grand débat<sup>2</sup>, évoquer le modèle consumériste<sup>3</sup> reste tabou dans les négociations sur le climat. Notre économie demeure en effet fondée sur le renouvellement accéléré de marchandises prêtes à jeter, afin de nourrir la croissance. Or, un allongement de durée de vie de 50 % des produits (électroménager, informatique et télécommunications, ameublement, textile) permettrait une économie de CO<sub>2</sub> de près de 77 millions de tonnes par an, soit deux fois plus que les émissions annuelles du transport aérien.

Et cela, d'autant plus que la phase de fabrication de la plupart de nos biens est celle qui libère le plus de gaz à effet de serre. Face à cela, les freins à l'allongement de la durée de vie des produits sont connus. Prenons l'exemple de la réparation. Alors que 77 % des citoyens préféreraient réparer leurs appareils plutôt que de les changer, seuls 44 % des appareils qui tomberaient en panne seraient réparés. Les consommateurs sont loin d'être de mauvaise volonté. Mais en une génération, c'est tout un savoir-faire qui s'est perdu. Or, qu'est-ce qui nous empêche aujourd'hui d'enseigner au collège la réparation, un peu de mécanique et l'entretien des appareils numériques et d'électroménager, ou encore la couture ?

Autres handicaps : l'indisponibilité des pièces détachées, mais aussi une facture parfois salée. 63 % des Français affirment qu'un coût moins élevé des réparations pourrait les inciter à rafistoler leurs produits en panne. Il existe néanmoins des solutions. Tout d'abord, l'Union européenne a le pouvoir d'imposer des périodes de disponibilité des pièces détachées grâce aux normes éco-design. Cela commence à être appliqué : à partir de 2021, les pièces des nouveaux lave-linge mis en vente dans toute l'Union devraient être disponibles pendant sept ans au minimum. [...]

Mais tant qu'un citoyen sera conditionné à surconsommer, il sera difficile d'inverser durablement la tendance. Les élus doivent mieux encadrer, voire taxer, la publicité et équilibrer les messages pour que l'empreinte écologique soit davantage perçue. À l'instar des campagnes pour la santé publique, un simple message récurrent pour avertir que « surconsommer nuit gravement à l'environnement » pourrait avoir un impact significatif. Rappelons que les Français possèdent 99 équipements électriques et électroniques dans leur foyer en moyenne et que 80 % de nos objets servent moins de trois fois par an.

Enfin, l'offre de produits durables et réparables doit être facile, pratique, confortable. [...] Ne pourrait-on pas, par exemple, trouver systématiquement des réparateurs dans les gares, ou encore un espace bricothèque au sein des bibliothèques pour mutualiser nos outils ? [...]

Source : Laetitia Vasseur, cofondatrice et directrice de l'association Halte à l'Obsolescence Programmée (HOP), « Le grand tabou de la surconsommation », *Alternatives économiques*, n°392, juillet-août 2019.

<sup>1</sup> L'expression désigne la limitation volontaire de la durée de vie des produits industriels pour inciter les consommateurs à en racheter plus rapidement.

<sup>2</sup> Le grand débat national a été organisé à l'initiative du président de la République de janvier à mars 2019. Les citoyens, les élus, les institutions et les organisations à but non lucratif ont été invités à s'exprimer sur des grands sujets sociétaux et environnementaux.

<sup>3</sup> Mode de vie lié à la consommation.

## Questions

1) Quelle contradiction est mise en évidence dans ces deux articles ? Vous justifierez votre réponse par des éléments précis tirés des deux textes. (documents 1 et 2)

2) Identifiez les impacts environnementaux de la surconsommation. Relevez trois pistes rapportées par Laetitia Vasseur pour améliorer la situation. (documents 1 et 2)

3) « Tant qu'un citoyen sera conditionné à surconsommer, il sera difficile d'inverser durablement la tendance ».

Comment faire évoluer nos pratiques de consommation ? Donnez des exemples en lien avec les métiers de votre spécialité professionnelle.

**Le candidat ou la candidate a le choix entre les deux sujets suivants.**

### **Sujet 1 : le Conservatoire du littoral**

#### **Document 1 : « La Camargue<sup>1</sup> redevient sauvage »**

[...] Il n'y a pas si longtemps, avant que les Salins<sup>2</sup> ne vendent une partie des terrains au Conservatoire du littoral, il n'y avait pas de végétation à cet endroit, au nord d'une zone appelée les « étangs et marais des salins de Camargue ». Pour les besoins industriels, on avait inversé le cycle hydraulique naturel : les parcelles étaient en eau l'été, pour la précieuse récolte de sel et asséchées l'hiver, pour protéger les ouvrages et limiter l'apport d'eau douce.

« Certes, il y avait de nombreux flamants roses, qui trouvaient de quoi manger dans la vase ; mais beaucoup d'oiseaux ne se montraient plus guère », poursuit Marc Thibault [chercheur]. Jumelles à la main, ce dernier scrute les espèces de retour, plus discrètes, plus furtives, mais bien là : des gravelles, des fauvettes à lunettes, des bergeronnettes printanières, ou encore des avocettes que l'on reconnaît à leur fin bec recourbé.

#### **Une véritable mutation**

De fait, depuis, 2008, le site vit une véritable mutation. Sous la houlette de trois cogestionnaires, désignés par le Conservatoire du littoral - le parc naturel régional, la Société nationale de protection de la nature, qui gère la réserve naturelle nationale et la Tour du Valat<sup>3</sup> -, une large opération de « renaturation » a été engagée sur les anciens salins.

« L'idée, c'est de revenir à une approche naturelle, de renforcer la dimension sauvage, car contrairement à l'image communément admise, la Camargue ne l'est guère, observe Marc Thibault. Elle a été façonnée par l'homme au cours des siècles, pour divers besoins : l'activité salicole<sup>4</sup>, mais aussi l'agriculture et la protection des terres gagnées sur la mer ».

Si l'industrie du sel n'a pas disparu - les Salins continuent d'exploiter 7 000 hectares autour du village de Salin-de-Giraud, pour une production annuelle d'environ 350 000 tonnes -, le territoire entre aujourd'hui dans une nouvelle ère.

« Notre stratégie foncière repose sur plusieurs piliers, détaille Marion Péguin, au Conservatoire du littoral : d'un côté, l'enjeu écologique, avec une attention portée à la faune, à la flore, aux habitats naturels et le souci d'une bonne conservation pour les décennies à venir ; de l'autre, l'ouverture au public et la conjugaison des différents usages du territoire ». [...]

#### **Les écosystèmes se reconstituent**

« Une large part de notre action consiste à enlever des ouvrages pour favoriser un fonctionnement naturel », poursuit Marion Péguin : stations de pompage, certains dispositifs d'endiguement, etc. L'eau du Rhône peut ainsi, à travers les étangs, reprendre son chemin vers la mer. « L'eau douce circule à nouveau, les écosystèmes se reconstituent, le site réagit très favorablement », se réjouit Pascal Grondin, spécialiste des milieux humides au WWF<sup>5</sup>, qui a financé une partie des travaux (brèches creusées entre les étangs, installation de martelières<sup>6</sup>, suivis environnementaux). Ces dernières années, plusieurs milliards de litres d'eau douce ont ainsi regagné la Camargue. [...]

Autre enjeu clé : la hausse du niveau de la mer, liée au réchauffement climatique. « La question du trait de côte est au cœur de nos préoccupations, souligne Marc Thibault, à la Tour du Valat.

Cela nous oblige à gérer une forme d'incertitude. Mais une chose est sûre : la montée de la mer implique de multiplier les échanges hydrauliques et les points de passage de l'eau ».

Là encore, le parti pris des gestionnaires est à rebours de décennies d'endiguement : ne pas lutter à tout prix, laisser la mer reconquérir certaines terres. « Résister n'aurait guère de sens, du point de vue économique notamment, compte tenu des coûts d'entretien des digues et du pompage poursuit-il. D'autant qu'il y a ici peu d'enjeux de protection des biens et des personnes, contrairement à d'autres littoraux ». Une partie de la digue du front de mer, très endommagée début 2010 par une tempête, n'a pas été rebâtie.

Un parti pris toutefois mal vécu par certains habitants. « Par endroits, d'accord, on ne peut pas lutter. Mais quand même ! La Camargue, elle se gère ! Si elle n'avait pas été façonnée par l'homme, il n'y aurait rien ici ! » s'insurge Stéphane Maillas, salarié des Salins et président de la société de chasse locale. « Pour faire plaisir à quelques personnes se targuant d'un idéal, on abandonne tout et on ne gère plus les éléments... », regrette ce dernier.

### **Des habitants qui se sentent abandonnés**

[...] Pour l'ethnologue [Laurence Nicolas], la population n'a pas été suffisamment associée à la renaturation du site des « étangs et marais ». « Le risque, c'est la dépossession, la mise à l'écart des habitants de leurs propres territoires ». « Il faut beaucoup de pédagogie, reconnaît Pascal Grondin, du WWF. Certains ont un sentiment d'abandon ». [...]

Source : Marine Lamoureux, article du 22 février 2018, site du quotidien *La Croix*, [www.la-croix.com](http://www.la-croix.com) (consulté le 26 novembre 2019).

<sup>1</sup> Région naturelle située en bord de Méditerranée, dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Gard.

<sup>2</sup> Groupement d'entreprises productrices de sel.

<sup>3</sup> Centre de recherches pour la conservation des zones humides méditerranéennes.

<sup>4</sup> Industrie du sel.

<sup>5</sup> Fonds mondial pour la nature (organisation non gouvernementale).

<sup>6</sup> Vannes permettant la distribution des eaux.

### **Document 2 : « L'heure du bilan pour les Étangs et marais des salins de Camargue »**

[...] l'heure du premier bilan a sonné. Et c'est à cette occasion que se sont rassemblés les 3 et 4 octobre à la mairie annexe de Salin-de-Giraud (Arles) le propriétaire, les cogestionnaires et les nombreux partenaires et usagers [des Étangs et marais des salins de Camargue, EMSC].

Les différents aménagements et la gestion des usages ont été présentés. L'objectif est la conciliation d'une ouverture au grand public avec le maintien des nombreux usages. Si l'identification et la répartition de ces usages ont été réalisées, il reste encore des efforts pour que la gestion soit comprise et appropriée par l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour faire face à l'élévation du niveau de la mer et au risque de submersion marine associé, la gestion adaptative mise en place a été expliquée. Elle prend la forme du retrait maîtrisé du trait de côte et de l'accompagnement du renforcement de la digue de protection (digue à la mer). Les résultats nous montrent un bilan positif d'une telle stratégie avec plus de surfaces gagnées sur la mer que perdues. Et la reconstitution d'un littoral naturel !

[...]

La présentation des suivis faunistiques, floristiques et paysager montre des évolutions certaines du site, à l'instar des sansouires, ces habitats représentatifs de la Camargue constitués de

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art - Toutes spécialités	
Épreuve E5/E7 : Histoire – Géographie - Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : <b>NC 20SN-FHG HGEC 1</b>	Page 8 sur 12



salicornes et autres plantes halophiles (adaptées aux milieux salés), qui ont recolonisé rapidement certains secteurs. Il en est de même pour les petits charadriiformes (oiseaux d'eau) coloniaux nicheurs qui retrouvent à nouveau des effectifs significatifs.

Ces deux jours ont été l'occasion de partager avec les différents partenaires les résultats de ce projet exemplaire de renaturation d'un milieu lagunaire, dans un contexte de changement climatique.

Source : article du site de la Société nationale de protection de la nature (SNPN), 24 octobre 2019, [www.snpn.com](http://www.snpn.com) (consulté le 26 novembre 2019).

## Questions

- 1) Quels sont les objectifs des actions réalisées par le Conservatoire du littoral et ses partenaires dans la zone des « étangs et marais des salins de Camargue » ? Précisez qui sont ces partenaires. (documents 1 et 2).
- 2) Selon les gestionnaires du site, quelles sont les conséquences positives de ces aménagements ? (documents 1 et 2)
- 3) Montrez que ce projet ne fait pas l'unanimité. (documents 1 et 2)

# OU

## **Sujet 2 : Un aménagement dans une communauté de communes**

### **Document 1 : L'écoquartier Biancamaria à Vandœuvre-lès-Nancy (département de Meurthe-et-Moselle)**

[...] Depuis 1997, la métropole du Grand Nancy a fait du développement durable une dimension structurante de son projet de territoire. Elle a réaffirmé ce principe dans le cadre de son projet d'agglomération adopté en 2007, puis à travers la signature des Engagements d'Aalborg<sup>1</sup> en 2010 et son inscription dans le groupe des cinq villes et agglomérations françaises qui expérimentent, aux côtés de 70 cités européennes, la démarche « Ville européenne durable ». À ce titre, elle entend notamment promouvoir et mettre en œuvre un modèle de développement équilibré, fondé sur quatre piliers - économique, social, environnemental, et culturel et humain - et s'appuyant sur une gouvernance partenariale entre la métropole et les communes, et qui donne sa juste place à la participation citoyenne. [...]

Situé sur le territoire de Vandœuvre-lès-Nancy, en limite de la ville de Nancy, l'opération d'aménagement métropolitain Biancamaria, d'une superficie de 9,6 hectares, fait partie d'un vaste projet de reconquête urbaine visant à reconverter d'anciens sites militaires et à requalifier des espaces d'entrée d'agglomération. L'objectif est de réaliser un ÉcoQuartier « équilibré, évolutif, et réaliste », conciliant les différents enjeux du développement durable avec le contexte et les besoins locaux. L'opération a reçu le 17 décembre 2014 le diplôme « Engagé dans la labellisation ÉcoQuartier » par Sylvia Pinel, ministre du Logement, de l'Égalité des territoires et de la Ruralité.

L'opération, portée par la Métropole du Grand Nancy et dont la première phase a été initiée mi-2012, s'articule autour de deux axes :

- Transformer l'ensemble du secteur en une entrée de ville urbanisée et attractive ;
- Créer un quartier habité, de grande qualité environnementale, et s'inscrivant dans la continuité des différentes trames architecturales et paysagères existantes.

À terme, environ 680 logements dont 20 % de logements sociaux sont programmés, ainsi que 8 000 m<sup>2</sup> de surface plancher dédiée à des activités de services et de bureaux, et de commerces de proximité.

Le parc Jean et Henri Prouvé constitue le cœur du projet. Il s'agit d'un parc linéaire de 1,2 hectares sur lequel s'ouvriront la quasi-totalité des parcelles et autour duquel s'organisera la vie du quartier. Cet espace arboré permettra en outre de filtrer les eaux pluviales et constituera un support aux déplacements doux des habitants dès leur emménagement. Il s'inscrit par ailleurs dans la trame urbaine verte à l'échelle de la Métropole et constitue un fort potentiel d'attractivité pour les quartiers environnants.

Le coût global du projet est de 13,6 millions d'euros, financés intégralement par des fonds publics. Dans le cadre de l'appel à coopération « urbanisme durable », l'opération a bénéficié d'une subvention FEDER de 147 358,22 euros qui représentent 20 % des aménagements éligibles, à savoir : déconstruction, parc urbain, aménagements permettant la gestion des eaux de pluie, conception de projet urbain et suivi d'urbanisme, maîtrise d'œuvre. [...]

Source : fiche de présentation 2017, site interministériel, [www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr) (consulté le 12 septembre 2019).

<sup>1</sup> Charte signée par des villes européennes qui s'engagent dans une démarche en faveur du développement durable.

## Document 2 : « Vandœuvre-lès-Nancy : l'écoquartier Biancamaria manque de places »

**Les premiers habitants de l'écoquartier essuient les plâtres. Alors que Biancamaria poursuit son développement, les résidents actuels déplorent un manque crucial de places de stationnement.**

[...] « Pas assez de places de stationnement ! » Les doléances, tels des appels au secours, ont fusé, lors du dernier conseil de quartier Biancamaria, qui a réuni, à l'école élémentaire Jean-Macé, une vingtaine de riverains autour de Stéphane Hablot, maire, Jean-Paul Carpena et Manu Donati, respectivement adjoint délégué à l'urbanisme, aux travaux, et adjoint délégué à la démocratie participative et au développement durable.

Plusieurs points étaient inscrits à l'ordre du jour, mais c'est sans conteste celui du stationnement qui a généré le plus d'interventions.

Promoteurs et donneurs d'ordre auraient-ils vu trop ambitieux, lorsqu'ils ont décidé, il y a quelques années, d'attribuer une seule et unique place de stationnement par logement ?

Il semblerait aujourd'hui, que la volonté affichée de construire un écoquartier, soumis aux exigences d'un vivre ensemble plus écologique (davantage de transports en commun ou de deux roues, et forcément moins de voitures), n'ait pas résisté aux besoins et modes de vie des riverains, qui aujourd'hui font un constat amer.

Comme [le projet] n'a pas non plus pris en compte les statistiques nationales qui font état du besoin et donc de l'utilisation de 1,7 véhicule par foyer.

Le résultat ? Des riverains qui galèrent chaque soir pour stationner leur deuxième véhicule (quand il ne s'agit pas de leur seule et unique voiture), contraints, pour la plupart, de se garer comme ils le peuvent, au risque d'écoper des PV de manière récurrente.

Sans parler des parents et autres amis dans l'impossibilité de trouver place à proximité du lieu de visite. [...]

Source : Frédérique Braconnet, article du 25 janvier 2019, site internet du quotidien *L'Est républicain*, [www.estrepublicain.fr](http://www.estrepublicain.fr) (consulté le 26 novembre 2019).

### Questions

- 1) Quels sont les objectifs du projet d'écoquartier Biancamaria ? (document 1)
- 2) Montrez que le projet est le fruit d'une coopération entre plusieurs acteurs à différentes échelles. (document 1)
- 3) Dans quelle mesure les revendications des habitants de l'écoquartier sont-elles en contradiction avec les objectifs du projet ? (documents 1 et 2)

**Annexe (à remettre avec la copie)**



Source : Time magazine

(traduction : première effusion de sang, les combattants soutenus par les États-Unis portent un coup dur aux talibans)

**évènement :**

**début de l'évènement (année) :**



Source : Libération

**évènement :**

**date de l'évènement :**



Source : Le Figaro

**évènement :**

**début de l'évènement (année) :**



Source : New York Times.

(traduction : les États-Unis attaqués, des avions détournés détruisent les Tours jumelles et frappent le Pentagone dans une journée de terreur)

**date de l'évènement :**